

218C2017
FR0000064123-OP022-AS12

19 décembre 2018

Prorogation de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

BACCARAT

(Euronext Paris)

Complément à D&I 218C1969 du 12 décembre 2018

L'Autorité des marchés financiers fait connaître que, le 14 décembre 2018, a été déposé devant la cour d'appel de Paris un recours en annulation de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions BACCARAT (cf. Décision et Information 218C1962 du 11 décembre 2018) dont la date de clôture est actuellement fixée au 4 janvier 2019 (cf. Décision et Information 218C1969 du 12 décembre 2018). Ce recours est assorti d'une requête aux fins de sursis à exécution.

Dans l'attente de l'ordonnance du Premier président de la cour d'appel de Paris sur cette demande de sursis, l'offre publique d'achat simplifiée est prorogée, de sorte que sa clôture, prévue pour le 4 janvier 2019, intervienne ultérieurement. Une nouvelle information sera publiée pour faire connaître le nouveau calendrier.